



Maison des Services Publics
24370 CARLUX
Tél : 05 53 30 45 51 - Fax : 05 53 31 24 17
cias@paysdefenelon.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi 8h30 à 17h

Le **C**entre **I**ntercommunal d'**A**ction **S**ociale du Pays de Fénelon intervient sur les 19 communes du territoire : Archignac, Borrèze, Calviac en Périgord, Carlux, Carsac Aillac, Cazoulès, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac, Prats de Carlux, Sainte Mondane, Saint Crépin et Carluçet, Saint Geniès, Salignac-Eyvigues, Simeyrols, Saint Julien de Lampon, Veyrignac.

Le CIAS vous propose un service d'aide à domicile et un service de portage de repas.

Le service d'aide à domicile s'adresse d'une part aux personnes en perte d'autonomie (aide au lever, aide au coucher, aide à la toilette, préparation des repas, aide à la prise des repas...) et d'autre part aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repassage...). A votre demande, nous nous déplaçons à votre domicile pour étudier avec vous, la prestation la mieux adaptée à votre situation. Si nécessaire, nous vous accompagnons dans vos démarches pour constituer un dossier de prise en charge.

Le service de portage de repas s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent bénéficier d'un repas livré à leur domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS, en téléphonant au 05 53 30 45 51 pour le secteur de Carlux et au 05 53 31 23 06 pour le secteur de Salignac.

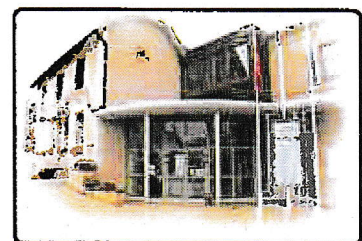
Les repas sont livrés en liaison froide, en matinée. Ils sont conditionnés en barquettes filmées et le réchauffage des plats peut se faire de manière traditionnelle (casserole, poêle, plat à four...) ou au four à micro-ondes.

Un repas est composé : d'un potage, d'un hors-d'œuvre, d'un plat principal (viande et légume), d'un fromage, d'un dessert et d'un morceau de pain.

La facturation de ces services donne lieu à l'établissement d'une facture mensuelle. Une attestation fiscale vous est délivrée annuellement afin que vous puissiez bénéficier de la réduction d'impôts.



**Centre Intercommunal
d'Action Sociale**
Maison Relais des Services Public
24370 CARLUX
Tél : 05 53 30 45 51
Fax : 05 53 31 24 17
cias@paysdefenelon.fr



Antenne de Salignac
Pôle des Services Publics
1, Place de la Mairie
24590 SALIGNAC-EYVIGUES
Tél : 05 53 31 23 06
aidedomicile.salignac@paysdefenelon.fr